

J-5 du bilan démographique 2024 de l'Insee Les bébés ne tombent pas du ciel !

L'Unaf livre en avant-première ses clefs de lecture d'une poursuite de la chute des naissances qui a débuté il y a 10 ans exactement, et invite les pouvoirs publics à s'emparer de cette question sous l'angle du coût de l'enfant et des difficultés de conciliation rencontrées par les jeunes parents.

Les naissances continuent à baisser alors que le désir d'enfant reste fort

En 2024, il naît 150 000 enfants de moins qu'en 2014. En 10 ans, la fécondité a chuté de 2 à moins de 1,68 enfant par femme. Cette baisse massive concerne tous les départements. La fécondité, ainsi que le nombre de naissances, atteignent un minimum historique. Ceux qui cherchent à relativiser cette baisse ou à se consoler en se comparant aux pays voisins se trompent : sur les deux dernières années, la baisse en France est plus accentuée que dans la majorité des pays européens.

Pourtant, le désir d'enfant reste ultra-majoritaire en France : les personnes en couple et en âge de procréer (18-44 ans) déclaraient en 2023 souhaiter dans l'idéal 2,27 enfants¹. **Ce n'est donc pas faute de désir d'enfant que les naissances baissent.**

Un soutien dégradé aux parents

Ces 10 dernières années les politiques en faveur des parents (ou de ceux qui veulent le devenir) ont été particulièrement dégradées :

- 1) La destruction massive des aides socio-fiscales spécifiques aux parents** : coupes spectaculaires dans les prestations monétaires, tant sociales que fiscales, que l'Unaf avait démontrées dès 2019² et qu'elle n'est plus la seule à dénoncer. Le HCFEA a, en effet, mesuré l'ampleur des pertes subies en termes de prestations et l'insuffisance de leur indexation³ ; la Cour des comptes et le Conseil des prélèvements obligatoires ont également reconnu les pertes subies par les familles sur le plan fiscal et préconisé (fait très inhabituel) de consacrer davantage de moyens à la prise en compte de la charge d'enfant⁴.

Or, cette prise en compte socio-fiscale de la charge d'enfant est nécessaire pour faire face aux dépenses spécifiques supportées par les familles : en particulier, le coût du logement et les charges financières sont devenus des obstacles majeurs à la réalisation du désir d'enfant.

La baisse des naissances affecte autant les deuxièmes et troisièmes naissances que les premières.

¹ Enquête Vérian-Unaf 2023

² Etude Unaf/OFCE 202 « Evolution du niveau de vie des ménages selon leur nombre d'enfant(s) entre 2008 et 2018 : une décennie perdue pour les familles ? »

³ Voir HCFEA, *L'évolution des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants à charge au titre de la politique familiales – bilan des réformes des vingt dernières années – mars 2021* (https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthe_se_et_propositions.pdf) et HCFEA, *Le pouvoir d'achat des familles face au choc d'inflation, décembre 2023* (https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthese_et_propositions-6.pdf)

⁴ Voir notamment, Conseil des prélèvements obligatoires, *Conforter l'égalité des citoyens devant l'imposition des revenus*, octobre 2024. Le rapport préconise notamment une remontée du plafond des parts de quotient familial liées aux enfants.

Le report de ces naissances décale d'autant les suivantes et les rend plus aléatoires. Ce report est d'ailleurs selon les autorités sanitaires la principale explication des difficultés à concevoir. Notons que 20 % des personnes ayant eu des enfants auraient souhaité les avoir plus tôt, contre 9 % il y a 10 ans⁵.

2) **La détérioration de la conciliation vie familiale /vie professionnelle** : 38 % des parents en emploi éprouvent au moins plusieurs fois par mois des difficultés à remplir leurs obligations familiales à cause du temps qu'ils passent au travail. C'était 17 % en 2007.

Là encore les politiques publiques ont contribué à cette dégradation :

- La destruction du congé parental à compter de 2014.
- Un système d'accueil du jeune enfant, insuffisant, de plus en plus coûteux pour les parents, et dont la qualité est devenue défallante⁶.

Une politique familiale forte est indispensable

Bien sûr, de meilleures conditions d'emploi, un meilleur accès au logement et une inflation maîtrisée sont aussi des conditions déterminantes pour favoriser les naissances. **Mais comme le prouve la remontée durable de la fécondité à la suite des mesures favorables décidées dans les années 90', relancer une politique familiale à part entière est indispensable.**

Pour l'Unaf, les urgences sont :

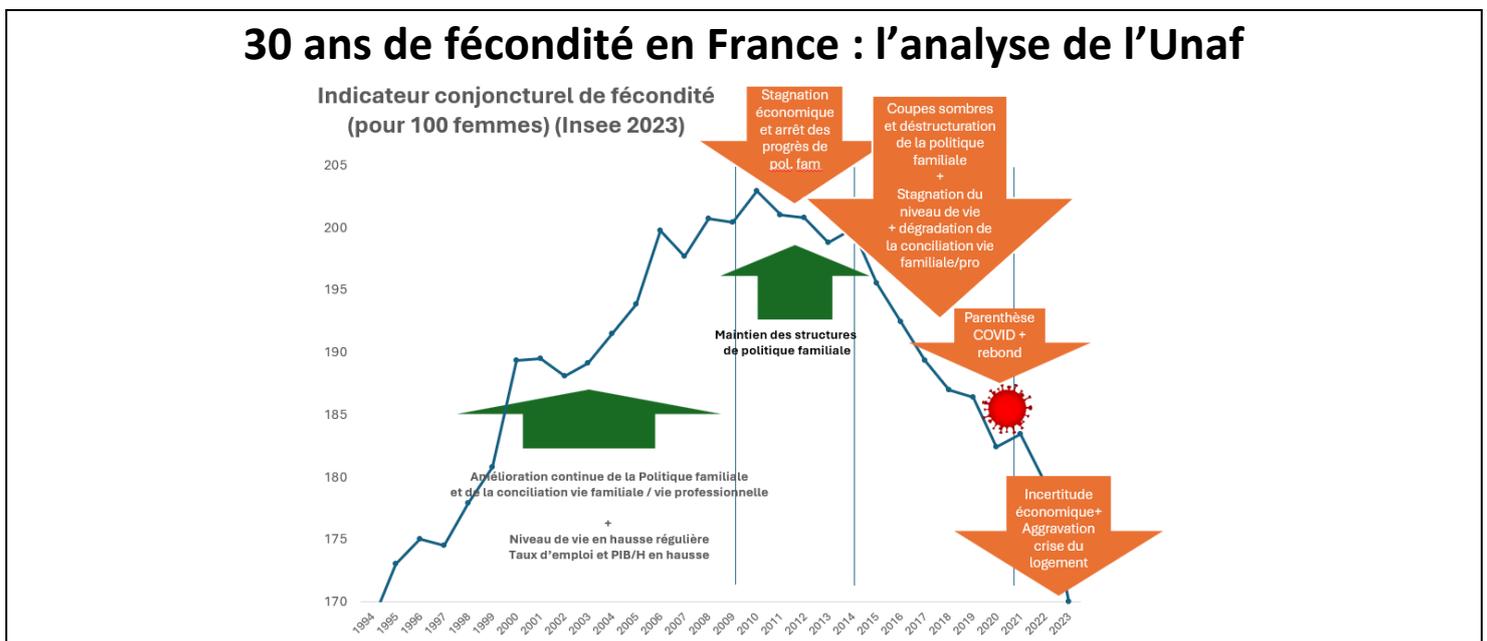
- Une véritable réforme du **congé parental**, maintes fois promise et préconisée dans de multiples rapports. Elle est une forte attente des parents.
- Des **modes d'accueil du jeune enfant** disponibles, de qualité et un arrêt de l'augmentation continue de leur coût pour les parents⁷.
- Une **meilleure prise en compte fiscale et sociale de la charge d'enfant**.

L'enfant n'a pas de prix, mais il engendre des coûts et nécessite du temps pour les parents : un réinvestissement dans la politique familiale est urgent et attendu par les familles. C'est le projet d'avenir qui peut rassembler un pays fractionné.

Contact presse : Laure Mondet lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,5 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 73 mouvements familiaux et près de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

www.unaf.fr



⁵ Observatoire des Familles Unaf OpinionWay sur le Désir d'enfant 2023

⁶ « Les ogres » Victor Castanet 2024

⁷ Communiqué de presse de l'Unaf « Haro sur les augmentations du coût de l'accueil des jeunes enfants pour les familles » oct 2024